



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires**

Commission départementale de la préservation
des espaces naturels, agricoles et forestiers
CDPENAF
Tél : 03 85 21 29 71
ddt-cdpenaf@saone-et-loire.gouv.fr

Mâcon, le **27 JAN. 2023**

Le préfet

à

Monsieur le directeur départemental
des territoires de Saône-et-Loire
Service urbanisme et appui aux territoires
Unité d'instruction ADS et fiscalité

Objet : avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers - CDPENAF

Réf : votre saisine concernant le dossier PC07127022J0036

En réponse à votre saisine de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers concernant le dossier de permis de construire (PC07127022J0036) de MÂCON LA GRISIÈRE SOLAIRE pour la construction d'un parc photovoltaïque à MÂCON (71000), la commission, lors de sa séance du 20 janvier 2023, après présentation du dossier en séance :

- constate que le projet ne consomme pas de manière excessive des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole ;
- décide d'émettre un avis favorable à la majorité de ses membres.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental

Jean-Pierre Goron